

Rapport de la Cinémathèque Suisse.

Après plusieurs années d'attente, notre institution qui ne bénéficiait que d'une subvention annuelle de la Ville de Lausanne, a obtenu dès 1955 une aide du Canton de Vaud. Ce geste nous permet d'envisager l'avenir avec confiance. En effet, nous espérons que d'autres cantons vont eux aussi, maintenant, contribuer financièrement au développement de la Cinémathèque Suisse qui, depuis sa fondation, doit poursuivre sa tâche dans le cadre étroit d'un budget trop modeste. Nos services administratifs aussi bien que nos services techniques ont souffert de ce manque d'argent. C'est donc avec une particulière gratitude que nous avons reçu l'appui cantonal vaudois qui nous donne la possibilité d'assurer et d'étendre notre activité.

Collections :

Nous n'avons pas encore pu entreprendre toutes les démarches désirables pour obtenir des dépôts plus nombreux. Toutefois, nous tenons à signaler que les rapports que nous entretenons actuellement avec les distributeurs sont empreints de compréhension. De plus, le Secrétariat de la Chambre Suisse du Cinéma, à Berne, n'a cessé de nous témoigner son bienveillant appui.

Ciné-Clubs :

Les dirigeants de la Fédération Suisse des Ciné-Clubs font preuve, à l'égard de la Cinémathèque Suisse, d'une intelligente compréhension. Les périodes troublées sont closes et nous nous félicitons de la collaboration établie avec tous les clubs de notre pays.

Télévision ?

Notre collaboration avec la T.V. s'est limitée au stade des essais. Mais au cours de l'hiver prochain, nous pourrions réaliser au Studio de Genève comme à celui de Zurich, des émissions dont la nature respectera la lettre et l'esprit des résolutions votées par la F.I.A.F. au Congrès de Vence.

Congrès 1954 :

Notre Comité avait exprimé quelques réticences au moment de l'organisation du Congrès de la F.I.A.F. à Lausanne; il craignait notamment que la modicité de nos moyens financiers ne permette pas de recevoir les délégués avec aisance et craignait aussi les frais imprévus que risquait d'entraîner pour notre institution la mise sur pied d'une telle réunion.

Nous pensons que le Congrès de Lausanne a pu se dérouler normalement; et après clôture des comptes, notre Comité a pris acte avec une extrême satisfaction de la situation nette et saine qui en résulte. Il présente à la F.I.A.F. et à toutes les cinémathèques sa plus vive gratitude pour cet effort confraternel.

En ce qui concerne le procès-verbal complet du Congrès de Lausanne - comme aussi des deux qui l'ont précédé - nous nous permettons de demander au Comité directeur pourquoi il n'a pas été publié. Le Comité directeur pense-t-il qu'un résumé comportant la liste des résolutions suffit ? Si oui, nous nous permettons de remarquer que nous ne partageons pas ce point de vue; nous souhaitons, au contraire qu'un compte rendu sténographique soit publié au lendemain de chaque Congrès.

Festival du Film de demain, à Bâle.

Immédiatement après le Congrès de Lausanne s'ouvrait à Bâle le 2ème Festival du Film de demain. Avant, pendant et après cette manifestation dont le conservateur de la Cinémathèque Suisse a dû, un peu par hasard, assumer une bonne part de responsabilité, nous avons connu des difficultés diverses. Il est nécessaire, par conséquent, de revenir sur cette aventure pénible afin que tous malentendus soient évités à ce sujet.

Organisé à la fois par la F.I.A.F. et par la Cinémathèque Suisse, ce Festival fut très rapidement engagé dans une extrême confusion par M. Serge Lang, Directeur du Cinéma Cinémonde, à Bâle.

M. Lang nous assura par lettre recommandée que cette initiative était rendue possible grâce au mécénat du Dr. Schumacher, propriétaire du Cinéma en question. Or, en réalité, M. Schumacher était d'accord d'assumer les premiers frais parce que M. Lang lui avait donné la promesse formelle que cette manifestation serait une affaire, et même une bonne affaire.

On me permettra de ne pas revenir ici sur le comportement de M. Lang; je rappelle seulement, pour mémoire, son premier projet prévoyant ce Festival à Zurich dans un cinéma non membre de l'Association professionnelle helvétique; puis, le transfert à Bâle; puis, l'invitation des membres de la F.I.A.F. pour trois, ensuite deux et pour finir seulement un jour; puis sa façon cavalière de ne pas tenir compte du programme établi afin de conférer à chacune des séances un intérêt plus spectaculaire ...

Il se trouve que, pour des raisons de facilités douanières, tous les films expédiés pour le Festival de Bâle ont dû entrer en Suisse par le port-franc de Lausanne. Donc, bien entendu, toutes les factures de transport ont été envoyées à l'adresse de la Cinémathèque Suisse qui, se fiant aux engagements formels de M. Lang, les a payées puis les a groupées pour faire parvenir ensuite une facture globale à MM. Lang et Schumacher.

Or, au lendemain du Festival de Bâle, M. Schumacher subitement effaré par le déficit que lui laissait M. Lang, a congédié son employé. Et, sans contester son entière responsabilité financière à l'égard du Festival de Bâle, il a tenté (et tente peut-être encore) d'organiser une manifestation similaire à Zurich, ceci pour gagner du temps et aussi, bien entendu, de l'argent.

En définitive, toutes ces manoeuvres ne nous intéressent guère. Cependant, nous signalons que M. Schumacher, n'a payé pour l'instant qu'une partie de la facture qui lui fut présentée par la Cinémathèque Suisse et demeure actuellement notre débiteur pour une somme de Fr.suisses 1.200.-.

Ces quelques remarques au sujet de l'attitude trouble et peu sympathique de M. Lang éclairent et expliquent l'imprécision qui a présidé notamment à la réexpédition des films mis à disposition pour le Festival de Bâle. Nous ne cherchons pas d'excuses au sujet de certains retards, mais tenions à informer les membres de la F.I.A.F. de l'état d'esprit général dans lequel s'est déroulée cette manifestation. Nous profitons de remercier ici M. Henri Langlois qui a bien voulu envoyer à Bâle puis à Lausanne, Mademoiselle Catala qui s'est chargée de remettre de l'ordre dans l'amas des films du Festival. Et remarquons encore que c'est afin d'éviter des frais supplémentaires à la Cinémathèque Suisse, qu'il fut décidé d'opérer un regroupement massif de toutes ces bobines réexpédiées globalement à la Cinémathèque française.

Tournées :

Comme chaque année, nous nous sommes efforcés de mettre sur pied une tournée suisse d'un cinéaste étranger. Nous avons fait appel à M. Georges Franju qui a présenté avec grand succès dans plusieurs villes, auprès des ciné-clubs ou des écoles, tous les documentaires qu'il a réalisés jusqu'à ce jour.

LA CINEMATHEQUE SUISSE
Freddy Buache.

La Cinémathèque Suisse
12, Place de la Cathédrale
Case ville 850
Lausanne.